

Investir dans la valorisation énergétique à Martres-Tolosane

Janvier 2019

A Martres-Tolosane, la cimenterie de LafargeHolcim, un des équipements historiques du groupe, fait peau neuve.

Un investissement d'un montant de 100 millions d'euros va venir augmenter sa productivité et réduire son impact environnemental. Dans un contexte de sortie de crise, il marque un retour au dynamisme économique et montre que rentabilité et développement durable sont compatibles.

Une tradition industrielle ancrée dans le territoire

Couchée au pied des Pyrénées au bord de la Garonne, Martres est une cité jardin où l'architecture moyenâgeuse et le paysage rendent un hommage permanent à la terre et à la pierre. Des artisans faïenciers s'y sont installés au XVIII^e siècle, activité qui se poursuit encore aujourd'hui. Poursuivant cette tradition industrielle liée à la richesse du sol et au dynamisme de la région, Lafarge y a construit un premier four (four long procédé voie humide) en 1956, puis un deuxième en 1966, basculant l'ensemble du process en voie sèche la même année.

80 % de combustibles de substitution à l'horizon 2021

En investissant massivement dans son outil de Martres-Tolosane, le cimentier exprime sa volonté de poursuivre une politique industrielle **dynamique** en France, alliant performances environnementales accrues et productivité.

La nouvelle ligne de cuisson, équipée d'un broyeur vertical, d'une tour échangeur avec un précalcinateur, d'un four court et d'un nouveau refroidisseur, offrira un meilleur rendement, tant en production qu'énergétique et permettra d'augmenter considérablement la part de déchets servant de combustibles. **La mise en service de ces nouveaux équipements, prévue pour 2020, permettra à la cimenterie de réduire très fortement son empreinte CO₂ grâce à la valorisation des combustibles alternatifs issus du tri avec les partenaires locaux.**

Elle brûlera davantage de déchets banals, comme les huiles usagées, les boues des stations d'épuration, les pneus, les résidus de plastique et de bois, etc. Avec 8 000 tonnes traitées par an, l'atelier de valorisation de pneus usés, ouvert en 2016, fournit déjà jusqu'à 15 % de l'apport thermique. Des pneus entiers sont transportés par un convoyeur à bande jusqu'au four où ils sont directement introduits dans un foyer pouvant atteindre jusqu'à 1 500 °C. La très haute température et le temps de combustion garantissent la calcination complète du pneu, sans déchet ultime.

L'enjeu de l'augmentation de la **valorisation énergétique** en cimenterie est de taille, car les combustibles représentent 30 % du coût de fabrication du ciment. Ainsi, l'**usine utilisera 80 % de combustibles de substitution, générés localement, à l'horizon 2021, contre 30 % aujourd'hui**. Afin de muscler les flux entrants et de contribuer à développer la filière de recyclage, certains de ces déchets seront même préparés sur place dans des ateliers dédiés.

Côté électricité, le nouveau broyeur vertical va autoriser une économie d'énergie.

L'efficacité environnementale sera également au rendez-vous. Les dispositifs anti-poussières seront renforcés avec de nouveaux filtres à manche sur les refroidisseurs, qui permettront de descendre en deçà de 10 mg par m³ de gaz émis. Concernant les oxydes d'azote (NOx), les travaux prévus ont d'ores et déjà anticipé le renforcement de la **norme** européenne, qui prévoit un abaissement des émissions autorisées de 500 à 400 mg/m³ de gaz émis.

L'augmentation de la productivité liée à la nouvelle ligne de cuisson permettra d'atteindre 2 500 à 3 000 tonnes de ciment par jour, en vue de fournir le marché toulousain.

Des travaux confiés à des entreprises locales

Le premier lot de travaux de génie civil a été attribué à une agence toulousaine et sera réalisé au cours de l'année à venir, mobilisant sur le site jusqu'à 80 personnes. Ce ne sont pas moins de 9 000 m³ de **béton**, 20 000 m³ de **terrassement** et 12 000 m³ de remblai qui y seront mis en œuvre !

L'attribution des prochains lots de travaux se fera dans le **cadre** d'appels d'offres distincts. En matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, l'évaluation des entreprises présélectionnées est menée avec l'aide de Vigeo Eiris, agence indépendante spécialisée dans la notation et les audits RSE.

« Plus de la moitié du chantier sera confiée à des entreprises régionales et nationales et il y aura une part d'entreprises européennes », indique Bénédicte de Bonnechose, Directrice générale de LafargeHolcim France. Elles devront respecter un **cahier des charges** exigeant en matière de responsabilité sociale et environnementale. » Le chantier, toutes tranches confondues, fera travailler 400 personnes pendant un an et demi.

Avec 110 collaborateurs et près de 30 sous-traitants, le **site de Martres-Tolosane est un acteur essentiel du territoire de la région Occitanie**. Cette grande opération s'inscrit dans une logique d'économie circulaire tant du point de vue de l'accès à la ressource que des équipements, puisque le cimentier a choisi de piloter lui-même le projet avec ses équipes d'ingénierie et d'en sous-traiter les différents lots à des entreprises locales.

Un investissement vert pour l'industrie du territoire

La présidente de région, Carole Delga, a salué « la qualité du projet porté par le groupe, car s'il représente une formidable opportunité de par son niveau d'investissement, il se veut aussi et avant tout innovant et exemplaire sur le plan environnemental, avec un objectif de réduction des consommations d'énergie, de son empreinte CO₂ et la valorisation des combustibles alternatifs ».

Cet investissement majeur pour la vie de la région rappelle qu'il y a un véritable avenir industriel en France, au cœur des territoires et que la recherche de la performance environnementale agit non pas comme une contrainte, mais bel et bien comme un véritable moteur d'innovation, pourvoyeur d'emplois et de valeur ajoutée.



Cet article est extrait de Béton pluriel N°3. Le béton, un acteur social et culturel

Auteur

Catherine Pin



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
[infociments.fr](#)**

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 06/02/2026 © infociments.fr